



Communiqué de presse
Paris, le 31 janvier 2012

Retraite complémentaire **Jean-Paul Bouchet élu vice président de l'Agirc**

Jean-Paul Bouchet, secrétaire général de la CFDT Cadres et membre du bureau national confédéral de la CFDT, **a été élu aujourd'hui vice président de l'Agirc** (Association générale des institutions de retraite des cadres).

Dans cette responsabilité, l'objectif de la CFDT, première organisation chez les cadres, est **de mettre en œuvre l'accord du 18 mars 2011 sur les retraites complémentaires** des salariés du privé et de consolider l'Agirc en poursuivant son harmonisation avec l'Arrco (Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés).

Alors que l'équilibre financier des régimes est fragilisé par la crise et l'accroissement du chômage, **l'accord de 2011 préserve le niveau des retraites complémentaires et fait converger positivement les droits familiaux.**

A la présidence paritaire de l'Agirc, la CFDT continuera de s'engager pour la pérennité des régimes.

Les cadres, qui cotisent à l'Agirc ainsi qu'à l'Arrco, peuvent ainsi être confiants dans l'avenir de leur retraite complémentaire.

Pour toute information complémentaire :

Attaché de presse : Damien Cerqueus, 01 42 03 80 67

Assistante : Isabelle Poret, 01 42 03 80 12

Responsable de la communication : Isabelle Perrin